

**M. Rowlands:** C'est impossible.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Comment un adulte peut-il agir de façon si enfantine?

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE—LES  
ENTENTES AVEC LA NOUVELLE-ÉCOSSE

**M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est):** Monsieur l'Orateur, mon message de ce soir découle d'une question que j'ai déjà posée ici à plusieurs reprises au ministre de l'Expansion économique régionale relativement à ce que je considère comme une rupture de communications entre les autorités de la Nouvelle-Écosse et les autorités fédérales d'Ottawa. Dans le cas présent, il s'agit d'accords.

Le 7 octobre, comme en fait foi la page 8516 du *Hansard*, j'ai demandé au ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) s'il pouvait nous indiquer où en était un accord devant être passé aux termes d'un accord-cadre entre le gouvernement fédéral et la Nouvelle-Écosse, accord intitulé «Nova Scotia federal-provincial agreement on special areas and highways» qui date de l'époque où l'honorable George Isaac Smith était premier ministre de la Nouvelle-Écosse. Ma question était surtout motivée par une manchette du *Chronicle-Herald* de Halifax en date du 14 septembre 1971, et qui s'établissait ainsi: «\$40 millions More from DREE: Highway Work to take Half». Un passage de cet article déclarait:

On prévoit que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse signera la semaine prochaine un accord avec Ottawa aux termes duquel la province recevra une somme supplémentaire de 40 millions de dollars en subventions et prêts dans le cadre du programme d'expansion économique régionale.

La moitié de cet argent sera consacré à des travaux routiers et le solde à la réalisation de projets dans la région métropolitaine Halifax-Dartmouth.

Hier, au cours d'une conférence de presse tenue à Province House, le premier ministre Gerald Regan déclarait que ces fonds étaient versés aux termes de l'accord actuel de développement économique régional et que 20 millions de dollars venaient s'y ajouter en vue de travaux routiers.

Le premier ministre et le ministre des Finances Peter Nicholson ne fournirent à la presse que des renseignements limités au sujet des nouveaux programmes, déclarant que des renseignements supplémentaires seraient communiqués après la signature officielle de l'accord avec Ottawa.

Ce nouveau versement constitue le paiement d'une partie du total de 34 millions de dollars qui doivent être versés à la Nouvelle-Écosse et correspond à la période allant du 30 juin 1972 au 30 juin 1973.

Enfin, M. Regan déclarait que son gouvernement avait opté pour un accord à court terme afin de permettre une planification détaillée de l'utilisation d'une somme globale échelonnée sur trois ans, c'est-à-dire du 1<sup>er</sup> avril 1972 au 30 juin 1975. Selon lui, il valait mieux pour un gouvernement nouveau de signer un accord à court terme pour décider de ses options et de ses programmes à long terme afin de pouvoir accorder une plus grande attention à l'avenir.

On s'est montré quelque peu surpris, en Nouvelle-Écosse, en apprenant la nouvelle à ce moment-là de la bouche du premier ministre, mais celui-ci a expliqué qu'il l'avait annoncée alors parce qu'il s'en allait assister à une conférence en Malaisie.

Lorsque j'ai soulevé la question à la Chambre des communes, le ministre m'a fait savoir qu'il n'était pas au courant de ce dont je parlais. D'après l'article que j'ai lu, je ne puis mettre en doute la véracité des propos du ministre, puisqu'il a dit qu'il n'en savait rien, mais, sans aucune hésitation, je mets en doute la véracité des propos du premier ministre de la Nouvelle-Écosse. C'est la deux-

ième fois que je soulève la question, et encore une fois on me dit que le ministre de l'Expansion économique régionale ne sait pas du tout de quoi il retourne dans toute cette histoire, et moi j'en ai assez des mensonges et des faux-fuyants qui trompent la confiance du public. Nom de Dieu! que se passe-t-il donc? Le ministre est trop paresseux pour être ici ce soir. Je demande au secrétaire parlementaire qu'il nous dise s'il sait quelque chose de pertinent.

Je sors ce soir d'un dîner tenu en hommage à un homme dont le nom est synonyme d'intégrité dans notre pays, l'ancien député de la Colombie-Britannique, M. Howard Green, qui est le symbole vivant des caractéristiques de cette institution, et qui l'est depuis des années. La population de la Nouvelle-Écosse n'a pas besoin qu'on lui fournisse des renseignements trompeurs. Ou bien les gens de la Nouvelle-Écosse ont un gouvernement qui les dirige à coup de déclarations sensationnelles, ou bien ils ont un gouvernement axé sur la consultation avec le gouvernement supérieur. C'est cette question, et cette question seule, qui m'amène ici ce soir.

Je voudrais savoir si on signera bientôt ou si on a signé au cours de la semaine dernière ou des dix derniers jours une prolongation ou une modification de l'accord initial entre le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale et la province de la Nouvelle-Écosse, visant à consentir à celle-ci des fonds d'une valeur de quelque 40 millions de dollars. Sinon je voudrais que le secrétaire parlementaire du ministre prenne la parole et dise aux habitants de la Nouvelle-Écosse que M. Regan ne sait pas de quoi il ressasse.

**M. John Roberts (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale):** Monsieur l'Orateur, je suis bien heureux que le député de Dartmouth-Halifax-Est (M. Forrestall) ait mis la question sur le tapis après 10 heures ce soir. Conformément à mes nouvelles fonctions, j'ai relu le compte rendu des délibérations du comité permanent de l'Expansion économique régionale et je puis témoigner de l'intérêt constant du député à ce sujet. Comme il le signalait ce soir, c'est évidemment un sujet qui lui tient à cœur et à juste titre.

D'après lui, le ministre aurait dit à la Chambre qu'il n'était peut-être pas du tout au courant de la question. Si le député veut bien consulter à nouveau le *hansard*, il y verra que le ministre a effectivement demandé s'il était possible de savoir de quel accord il s'agissait, car il y en avait deux ou trois auxquels le député aurait pu faire allusion. Ce n'était donc pas une déclaration d'ignorance, le ministre voulait des éclaircissements du député.

Le député parle en outre d'un manque de communications. Il n'en est rien. Au contraire, nous avons dernièrement mis le point final à des négociations concernant deux ententes avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, l'une sur les projets routiers et l'autre, qui plaira sûrement au député, sur le développement des régions spéciales de Halifax-Dartmouth et du détroit de Canso. Celle-ci est une prolongation de l'entente signée l'an dernier. Ces deux accords ont été approuvés par le gouverneur en conseil et d'ici deux jours environ, une lettre adressée au premier ministre Regan lui fera part des modalités en vue de leur signature. Selon l'usage établi, les détails en seront annoncés conjointement par les deux gouvernements, le plus tôt possible après la signature des accords.

Le député sera sûrement heureux d'apprendre tout cela, et je lui sais gré de son intérêt constant pour les affaires de notre ministère.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h. 30.)